



## Bilan 2019 et Perspectives 2020 Synthèse du programme d'activité



Synthèse du document adopté par l'AG du 25 juin 2020

[contact@ires.fr](mailto:contact@ires.fr)

---

**Institut de Recherches Économiques et Sociales**

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand // Tél. 01 48 15 18 90 // [www.ires.fr](http://www.ires.fr)

E-mail : [contact@ires.fr](mailto:contact@ires.fr) // Twitter : @IresFr // LinkedIn : ires-France

Facebook // Newsletter

---



Ce document est une synthèse du bilan de l'année 2019 et des perspectives de l'année 2020 des quatre groupes de travail (Relations professionnelles, Travail, Revenus, Emplois) et des activités transversales de l'Ires (Publications, Site internet, Documentation et Séminaires).

#### *Avertissement*

*L'écriture du programme de travail a été finalisée fin février 2020 pour la présentation de l'Assemblée générale de mars qui a dû être déplacée en raison de l'épidémie de coronavirus. Depuis, certaines de nos activités ont dû être revues. Certains terrains n'étant plus accessibles, quelques études sont étalées dans le temps et plusieurs événements ont dû être reportés. Cependant, l'équipe est restée mobilisée et a proposé une réorientation de l'activité visant à mieux appréhender cette période.*

*D'abord, dans les travaux en cours les questions liées aux effets de la pandémie seront prises en compte dans les travaux sur l'aide à domicile, sur la négociation collective, sur l'activité des comités sociaux et économiques ou encore sur la protection sociale des travailleurs des plateformes...*

*Ensuite, l'équipe a mis en place un groupe de travail spécifique qui investit la question de la reconnaissance et la valorisation des métiers qui se sont révélés particulièrement indispensables pendant la période de confinement alors qu'ils étaient peu reconnus jusqu'alors.*

*Enfin, le numéro spécial de la Chronique internationale dont l'élaboration a été avancée dans le temps a été centrée sur une comparaison des réactions des Etats en matière sanitaire.*

---

### **Relations professionnelles**



Les mutations accélérées du travail et de l'emploi mettent les systèmes de relations professionnelles face à des défis inédits. Les fondamentaux du salariat qu'ils avaient contribué à stabiliser tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et vis-à-vis desquels ils avaient construit leur légitimité sont en effet profondément remis en question. L'entreprise, la relation de subordination, les régimes et statuts, les modes de protection sociale et les formes de rémunérations se redéfinissent sous les effets conjugués de la globalisation, des innovations technologiques, des réformes législatives permanentes et des aspirations nouvelles des individus. Ces évolutions déstabilisent les institutions et les acteurs qui structurent le monde du travail contemporain.

Dans ce contexte, le groupe Relations professionnelles a poursuivi ses travaux dans les voies ouvertes les années précédentes, tout en développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les conséquences des récentes réformes.

Les travaux du groupe en 2019 ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France et en Europe. Ces deux champs des relations sociales ont connu, depuis 2013 mais

## Synthèse Bilan et Perspectives

tout particulièrement depuis les ordonnances de 2017, d'importantes évolutions législatives opérant des changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés. L'année 2019 a donc été l'occasion de commencer à analyser la mise en place des nouveaux Comités sociaux et économiques dans le secteur des transports publics urbains : moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu-es. L'analyse sera généralisée à d'autres secteurs dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances en se centrant sur le fonctionnement des nouveaux CSE et les modalités de prise en charge de leurs attributions. Cette analyse se concentrera sur les effets sur le dialogue social.

Le mouvement de décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, accentué par les Ordonnances de 2017, pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » est au cœur de plusieurs recherches : articulation de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche, mais aussi articulation des différents niveaux de négociation dans les grandes entreprises multinationales. Ce dernier projet s'inscrit au confluent des travaux menés sur les comités d'entreprise qui montraient une centralisation de la représentation et de la négociation au sein des entreprises ainsi que des travaux sur les accords-cadres européens en s'interrogeant sur l'appropriation et la déclinaison de ces accords-cadres aux différents niveaux de l'entreprise.

Les travaux ont aussi concerné la fonction publique. Une étude analyse la place du dialogue social, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, dans la conduite des réorganisations dans la fonction publique. Des premiers constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs analysent les modalités de l'action syndicale : les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et les formes de représentation des travailleuses et travailleurs dans le secteur du Care et des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

---

### Emploi et système productif



En 2019, les travaux du groupe Emploi, poursuivant les grandes orientations investies ces dernières années, se sont organisés autour de quatre thématiques principales. La première concerne les stratégies des groupes industriels et le système productif. Quel est l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaînes mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques ? Cette problématique appuyée sur une analyse de deux secteurs industriels en France et au Brésil a été au centre d'un contrat de recherche passé avec l'Organisation Internationale du Travail. Elle a donné lieu à de nombreuses valorisations sous forme d'articles et de communications en France et au Brésil.

L'analyse des transformations du travail liées au numérique a continué via l'organisation et l'animation d'ateliers par Sharers and Workers (coordonné par l'IRES et ASTREES). Plusieurs projets de recherche sur l'impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales ou de comparaison des modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative sont en cours.

Un travail sur l'histoire, théorique et pratique, de la notion de plein-emploi a été entrepris en 2019 et sera prolongé par une approche critique des théories contemporaines du chômage. Un des objectifs est d'évaluer les alternatives hétérodoxes comme la réduction du temps de travail ou la garantie de l'emploi (job guarantee) par opposition à celle d'un revenu universel inconditionnel.

Les travaux sur les formes de segmentation du marché du travail se sont poursuivis durant 2019. Sur les seniors, la recherche menée dans le cadre du projet PACT seniors- pour l'amélioration des conditions de travail des seniors a été valorisée par la rédaction d'articles et un projet de recherche a été lancé sur la situation des femmes seniors au regard de l'emploi et du travail. En ce qui concerne la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, un travail de terrain avec des entretiens institutionnels auprès des acteurs sectoriels investis dans la gestion du travail agricole non-permanents a été réalisé. L'analyse des inégalités Femmes-Hommes sur le marché du travail a été achevée et a donné lieu à un article dans La revue de l'Ires. Un séminaire sur les politiques publiques sur l'égalité femmes-hommes a été créé avec le Lise/Cnam-CNRS, l'INED, le MAGE et la DREES.

---

#### **Travail et sécurisation des parcours professionnels**



Le groupe Travail et Sécurisation des Parcours Professionnels a poursuivi ses investissements autour de quatre thématiques principales. La question des ressorts de la sécurisation des parcours professionnels reste au centre de ses travaux, avec une pluralité d'entrées. Les apprentissages en situation de travail et de leurs effets sur les parcours professionnels font l'objet d'une recherche conduite à partir d'une exploitation des données de l'enquête DEFIS du Cereq. Il s'agit d'explorer les effets d'une activité propice aux apprentissages informels sur le parcours de travailleurs en mobilité externe, en s'intéressant à la façon dont se combinent certaines caractéristiques de cette activité relatives aux processus cognitifs, aux échanges professionnels ou au degré d'autonomie qu'elle permet. La thématique de l'accompagnement, ensuite, a fait l'objet d'un article capitalisant les enseignements d'une série de travaux portant sur le fonctionnement de dispositifs publics d'accompagnement, dédiés à différents publics – jeunes en insertion professionnelle, personnes licenciées pour motif économique, demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. La réflexion s'est centrée sur la façon dont la mise en œuvre de ces dispositifs permet – ou non – aux conseillers de faire eux-mêmes l'expérience « de quelque chose », et sur les conditions qui y sont nécessaires. L'article s'intéresse ainsi à « l'articulation » entre deux expériences, celles des conseillers et celles des personnes accompagnées. Il montre combien une certaine « qualité d'expérience » est nécessaire du côté des conseillers pour que ceux-ci parviennent à « installer »

## Synthèse Bilan et Perspectives

des conditions bénéfiques aux parcours des personnes accompagnées. C'est aussi ce que montre un travail sur l'accompagnement des créateurs d'entreprise, qui s'est notamment intéressé à la façon dont un « agencement d'accompagnement » territorialisé pouvait soutenir l'apprentissage à « devenir chef d'entreprise » : un « territoire » peut ainsi devenir « apprenant » pour ceux qui bénéficient du service d'accompagnement qu'il parvient à produire – vs ce que produit une logique de maillage du territoire par des prestataires et experts spécialisés, qui « segmentent » les apprentissages et pénalisent ainsi ceux, plus intégrés, que permet précisément l'accompagnement d'une expérience. Enfin, la dimension territoriale est également présente dans l'évaluation de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée », qui témoigne de l'importance d'une régulation locale de ses conditions de mise en œuvre, tout en soulignant les difficultés induites par un surinvestissement de la dimension « emploi », au détriment de la question du travail et de l'organisation – comme supports possibles de pérennisation d'une expérience et de sécurisation d'un parcours.

Une autre série de travaux est plus directement centrée sur les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail. Y est notamment poursuivi l'effort de qualification de ce que recouvre « l'intermédiation », et la façon dont les différentes pratiques qui en relèvent parviennent – ou non, ou très diversement – à entrer dans les problématiques des entreprises, pour les aider à recruter en particulier. Par ailleurs, les travaux sur la revitalisation des territoires et sur l'accompagnement des mutations économiques se sont poursuivis en explorant plus précisément certaines dimensions : les modalités de mise en œuvre d'actions de nature préventive d'une part – qu'elles soient le fait d'une entreprise ou d'acteurs locaux – et le type de soutien qu'elles requièrent ; les « implicites » des mesures de soutien à la création d'emploi d'autre part.

Enfin, deux ouvrages ont été publiés en lien avec les deux dernières thématiques investies par le groupe : le travail et l'emploi dans le secteur public d'une part ; les politiques sociales d'autre part. Le premier ouvrage s'intéresse à « ce que veut dire travailler au musée » entre 1945 et 1981. S'appuyant sur une comparaison France-Grande-Bretagne, il prête une attention particulière aux aspirations sociales et professionnelles des gardiens, et à leurs soutiens institutionnels dans chacun des deux pays. Le second ouvrage porte sur l'apport de Pierre Laroque à la pensée de la Sécurité sociale, et plus largement à une pensée de la notion de sécurité.

---

### Revenus



Les travaux menés par le groupe « Revenus » visent à éclairer les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus. Dans un contexte marqué par une faible croissance économique et des politiques budgétaires très restrictives depuis le début des années 2010, les rémunérations des salariés et les transferts sociaux connaissent des transformations importantes en raison des évolutions du fonctionnement et des régulations du marché du travail ainsi que sous l'effet de réformes majeures voire « systémiques » des politiques sociales (assurance

chômage, retraites...) et plus généralement de très fortes pressions exercées sur l'État social et les services publics.

Les travaux du groupe « revenus » sont traditionnellement organisés autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités. Le premier axe porte sur la formation des salaires et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Plusieurs travaux de l'IRES se situent au niveau de la négociation collective où se posent concrètement des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un premier projet en cours de finalisation porte sur la négociation collective transnationale d'entreprise. Il met à jour à partir d'une analyse du contenu de plusieurs accords et des stratégies d'acteurs une pluralité d'usages de la négociation collective transnationale d'entreprise, allant de l'exportation des bonnes pratiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les filiales implantées à l'étranger au renforcement du contrôle de la maison mère sur les filiales du groupe, et montre que la portée de ces accords dépend au moins autant de l'usage qui en est fait par les acteurs que de leur contenu. Un deuxième travail vise, en combinant exploitation statistique et analyse juridique, à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche. Les premiers résultats issus de l'analyse statistique permettent de dégager plusieurs enseignements : un ralentissement de la dynamique de négociation d'entreprise en dépit d'un contexte de réformes visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des réalités économiques ; une relative stabilité du rôle régulateur des accords de branche dans la détermination des conditions d'emploi et de travail ; un renforcement de la centralisation de la négociation d'entreprise.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des politiques de transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature. Des travaux menés dans le cadre d'un projet ANR (Agence Nationale de Recherche) ont porté sur les évolutions dans le financement des dépenses de santé et sur la construction d'un marché du risque santé. Il s'agit notamment d'analyser la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. L'IRES s'est attaché à développer une analyse des usages par les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration de la couverture du risque santé. D'autres questions ont fait l'objet de suivis ou de travaux, comme divers aspects des politiques sociales et familiales (dispositifs de lutte contre la pauvreté, congés destinés aux parents), la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980 ou l'accès à la protection sociale des personnes étrangères. Enfin, trois nouveaux sujets d'investigation apparaissent : le premier vise à réexplorer la notion de contributivité d'une prestation ou d'un prélèvement servant à financer des dépenses sociales, à mieux comprendre les contenus et les représentations de cette notion et à en

## Synthèse Bilan et Perspectives

saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et de l'évolution des droits sociaux eux-mêmes ; un deuxième porte sur le rôle et la reconnaissance des proches aidants dans la prise en charge du risque dépendance (handicap, grand âge), à travers notamment l'analyse des rémunérations et des statuts des proches ou salariés procurant cette aide ; un troisième vise à analyser la contribution des médecins travaillant dans l'administration à la construction du mouvement continu des réformes qui affecte le domaine de la santé depuis plusieurs décennies, qu'il s'agisse des règles de financement et de remboursement des soins, de l'organisation institutionnelle du secteur ou des modalités d'exercice médical.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de la formation des revenus primaires et la redistribution sur l'évolution et la distribution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages. Dans ce cadre ont été menés un travail d'analyse de l'évolution de la pauvreté laborieuse dans les pays d'Europe du sud et une analyse des seuils de richesse pouvant être utilisés dans le débat public. L'IRES a également poursuivi plusieurs travaux autour des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale : un travail d'extension des budgets de référence à la métropole du Grand Paris a été réalisé ; une analyse de ces budgets a permis de réinterroger les concepts de dépenses « contraintes » ou « pré-engagées » ; une analyse comparant l'évolution des budgets types de l'Unaf (proche des budgets de référence) et l'indice des prix fait ressortir un décalage important et croissant, notamment depuis une dizaine d'années, entre ces deux indicateurs, suggérant que les difficultés de pouvoir d'achat que rencontrent un nombre croissant de ménages – notamment lorsqu'ils se situent à des niveaux de vie faibles - s'ancrent dans une réalité objective ; un travail exploratoire de construction de « budgets de la dignité » est mené sur la Tunisie ; enfin, un travail comparatif sur plusieurs pays s'est centré sur les échelles d'équivalence implicites que l'on peut déduire des budgets de référence, qui s'avèrent différentes des échelles d'équivalence usuellement utilisées.

---

## Activités éditoriales



Le numéro spécial de la Chronique Internationale 2019, coordonné par Antoine Math, sur le thème de la Protection des bénéficiaires des revenus minima garantis : débats et réformes a fait l'objet d'une présentation à l'Agirc-Arrco (Paris) lors des Entretiens de l'IRES 19 mars 2019. Ces Entretiens ont associé une

soixantaine de chercheurs, universitaires et responsables syndicaux pour prolonger le débat sur deux des thèmes traités dans ce numéro. La première table ronde a été consacrée à l'analyse du paradoxe suivant : le nombre de bénéficiaires de revenus minima garantis est stable ou en augmentation dans plusieurs pays, alors même que le chômage y est en diminution. La deuxième a été consacrée à l'examen de la mise en œuvre par certains pays, comme le

Royaume-Uni ou l'Italie (encore à l'état de projet), d'une unification des minima sociaux et de ses résultats.

L'année 2019 a vu la parution de quatre numéros de la Chronique internationale consacrés à l'actualité économique et sociale à l'étranger. Les trois premiers (n° 165 à 167) sont des numéros variés. Le quatrième (n° 168) est un numéro spécial, coordonné par Rodrigo Carelli et Donna Kesselman. « La régulation des compagnies VTC et des chauffeurs : une comparaison internationale des défis du travail intermédié par les plateformes numériques ». Il sera composé de deux articles transversaux et de 6 monographies nationales (Allemagne, Brésil, Espagne, France, Québec et Royaume-Uni). Sa sortie est prévue pour début 2020.

Concernant la Revue de l'Ires, au cours de l'année 2019, trois numéros sont parus, dont un numéro double spécial. Le premier numéro paru (n° 96-97) est un numéro spécial intitulé « Europe sociale : dynamiques, acteurs et enjeux ». Il reprend un certain nombre de contributions présentées à un colloque organisé à l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISSTO) en novembre 2017. Le deuxième numéro (n° 98) comporte quatre articles variés. Le troisième numéro (n° 99) est un numéro thématique intitulé « Les jeunes, le travail et l'engagement ». (coord. Sophie Bérout, Camille Dupuy, Marcus Kahmann, Karel Yon). Il présente des contributions discutées au cours d'un séminaire organisé à l'IRES à l'automne 2018 et a donné lieu à des Entretiens de l'Ires.

Pour l'année 2020, deux numéros sont aujourd'hui en cours de constitution. Le premier numéro - qui signera la centième édition de la revue - est un numéro spécial consacré au salaire minimum. Il comprend cinq articles. Deux de ces articles abordent des questions transversales portant, d'une part, sur les positions des acteurs européens (Commission européenne, Confédération Européenne des Syndicats) à propos du salaire minimum et, d'autre part, sur un bilan critique de la littérature économique sur les effets du salaire minimum. Trois autres articles analysent la question du salaire minimum dans trois pays européens (Allemagne, France, Royaume-Uni).

Le numéro 101, également en cours de préparation, est un numéro varié qui comprend quatre articles. Un numéro spécial (probablement double) est ensuite envisagé à partir des travaux réalisés dans le cadre d'un projet ANR (Association nationale de la recherche) qui a pour thème la construction du marché du risque santé.

Dans le prolongement des orientations privilégiées auparavant, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'Ires.

Cette année, l'Ires a continué de consolider sa stratégie digitale. Le site Internet a permis de renforcer le rayonnement et la visibilité de l'Ires. Le nouveau format de publication mis en place, « Eclairages » a permis d'aborder de nombreuses questions d'actualité, sur les cantines, sur les proches aidants ou encore sur le pouvoir d'achat des familles modestes. Dans le cadre d'un partenariat avec Xerfi les chercheurs ont présenté sous forme de vidéos leurs

## Synthèse Bilan et Perspectives

travaux. Une chaîne YouTube met à disposition des résumés des journées de l'Ires réalisées en interne.

À la suite d'un nouvel appel d'offres conjoint de l'ONPES et de la ville de Paris, l'IRES et le CREDOC ont de nouveau été retenus pour une extension de la construction des budgets de référence à la Métropole Grand Paris (Paris et proche banlieue), sur le même format que le travail réalisé en zones rurales. Comme sur les zones rurales, la contribution de l'IRES s'est située à plusieurs niveaux : apporter un appui méthodologique à chaque étape de la recherche visant à établir des budgets de références ; établir des analyses s'agissant des postes de dépenses « santé », « cantines, activités périscolaires », « modes de garde » ; mobiliser les concepts de « dépenses contraintes » ou de « dépenses pré-engagées » pour analyser et comparer les budgets de référence. Le rapport final de cette recherche a été remis en 2019. Antoine Math a présenté devant le conseil de l'ONPES une analyse des BDR en Métropole Grand Paris (MGP), en villes moyennes et en zones rurales à l'aune des notions de dépenses 'préengagées' ou 'contraintes', ce qui a permis de revisiter et discuter ces notions.

Les budgets-types élaborés par l'UNAF depuis le début des années 1950 sont établis selon une méthodologie différente de celle des budgets de référence mais ils présentent une grande parenté, notamment dans leur objectif, avec ces budgets. En reprenant ces séries de budgets-types sur longue période, Pierre Concialdi s'est livré à une comparaison entre l'évolution du coût de ces budgets et l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE. Cette comparaison fait ressortir un décalage important et croissant, notamment depuis une dizaine d'années, entre ces deux indicateurs, le coût des budgets types ayant évolué bien plus rapidement que l'IPC (Éclairages de l'IRES, n° 14). Ce résultat suggère que les difficultés de pouvoir d'achat que rencontrent un nombre croissant de ménages – notamment lorsqu'ils se situent à des niveaux de vie faibles - s'ancrent, au moins en partie, dans une réalité objective. Ces résultats ont été présentés au cours d'un séminaire organisé par l'UNAF en avril, en préparation d'un colloque qui doit se tenir en janvier 2020.

Sur la base de ces divers travaux, Pierre Concialdi a rédigé un chapitre pour un ouvrage collectif (L'économie au service de la société) et a présenté une communication au colloque de l'AFEP. Il a également participé à un ouvrage collectif coordonné par un chercheur britannique, Chris Deeming, consacré aux budgets de référence, en rédigeant le chapitre sur la France. L'ouvrage est en cours de publication.

Pour l'année 2020, une valorisation des travaux commandités par l'ONPES est prévue. La forme précise que pourra prendre cette valorisation dépendra, en partie, des suites officielles qui seront données à ces divers rapports de recherche. À la suite de la remise de ces rapports, l'ONPES envisageait la publication d'un rapport officiel de synthèse sur cette question. Cependant, la récente décision gouvernementale de supprimer l'Observatoire laisse planer une incertitude sur les suites concrètes qui pourront être données à ce projet.

Pierre Concialdi présentera une communication au colloque organisé par l'UNAF le 23 janvier 2020.

